

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie  
RELEVÉ DE DECISIONS N°10 – Mercredi 30 novembre 2022

**Présidence de Madame  
Claire THOURY**

**Membres présents :** Fanny ARAV, Jean-Pierre CABROL, Michel CHASSANG, Jean-François DELFRAISSY, Benoît GARCIA, Hélène LANDEMORE, Jacques LANDRIOT, Giovanna MARSICO, Kenza OCCANSEY, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE.

**Membre excusée :** Cynthia FLEURY.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, mercredi 30 novembre, sous la présidence de Mme Claire THOURY, et a statué sur les points suivants :

#### VALIDATION DU RELEVÉ DE DECISION

Le Comité de gouvernance a adopté le relevé de décision du 21 novembre, pour publication sur le site internet du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

#### PRESENTATION DES AXES DE COMMUNICATION

Le Comité de gouvernance a reçu la Directrice de la communication au CESE, ainsi que l'agence en Relations presse Plead, pour une présentation des axes de communication de la Convention.

Elles ont présenté, pour validation par les membres, les supports de communication déjà développés, comme la charte graphique de la Convention, et le site internet associé, et exposé la stratégie de communication et de relations presse autour de la Convention.

Le Comité de gouvernance a commencé par rappeler son attachement aux principes de redevabilité et de transparence, au fondement de sa stratégie de communication.



# Convention Citoyenne Cese sur la fin de vie

De l'avis des membres, la communication représente un élément central de cette convention, notamment pour donner de la visibilité aux propositions émises par les conventionnels.

Le Comité de gouvernance est néanmoins vigilant aux risques d'une telle médiatisation, pour les participants, dont il assure la protection et veille à la sérénité des travaux de la Convention.

Pour y pallier, les membres du Comité de gouvernance jugent nécessaire, d'une part, d'encadrer, avec souplesse, le travail des journalistes sur place, et d'autre part, d'accompagner les conventionnels dans l'apprentissage des médias.

## PRESENTATION DU DEROULE DES DEUX PREMIERES SEQUENCES D'APPROPRIATION ET DE RENCONTRES

La Directrice de la Participation citoyenne a présenté aux membres le déroulé des deux premières séquences de la Convention, dites d'appropriation et de rencontres.

A cette occasion, les membres ont réaffirmé leur souhait d'organiser des points de rencontre réguliers avec les animateurs, et ceci afin de garder la maîtrise du dispositif global.

## POINT SUR LES CANDIDATURES DES CHERCHEURS-OBSERVATEURS ET ETUDIANTS-OBSERVATEURS ET PROPOSITION DES PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE PRESENCE

Le sous-groupe du Comité de gouvernance dédié aux relations avec les observateurs extérieurs a dressé un état des lieux du traitement des candidatures des chercheurs-observateurs et étudiants-observateurs, pour les membres.

Le Comité de gouvernance a validé la proposition du jury de retenir 25 candidatures parmi les 34 reçues. Elles portent sur des disciplines très variées, comme le droit public, la philosophie et les sciences médicales.

De l'avis des membres, les relations des chercheurs avec les citoyens devront être encadrées. Ceux-ci devront d'abord recueillir le consentement des conventionnels, avant de démarrer leurs recherches. De même, les entretiens avec les citoyens ne pourront être réalisés qu'à l'issue de la Convention citoyenne, pour préserver l'indépendance des travaux. Des questionnaires pourront toutefois être diffusés dès le début de la Convention ; le Comité invite, à cet égard, les chercheurs à travailler ensemble à la diffusion d'un questionnaire commun.



Enfin, les membres se sont accordés pour accueillir les chercheurs qui le demandent aux réunions du Comité de gouvernance ou du Comité de pilotage, dans l'intérêt de leurs travaux, et en tant que simples observateurs.